

Le livre est divisé en deux parties. La première est consacrée aux typologies des erreurs en traduction en tant que double acte de communication et à la présentation des résultats de l'analyse. La deuxième partie, intitulée *Dans quel but analyser les erreurs en traduction?* aborde l'élaboration des systèmes d'évaluation de la traduction et leurs applications, présente les exemples de barèmes (1.2.3.3.) pour l'évaluation des traductions, apporte les réponses aux questions concernant la compétence de traduction et présente les pratiques d'évaluation des traductions dans les universités polonaises. Le dernier chapitre contient l'application des résultats de l'analyse des erreurs en traduction à l'élaboration des exercices.

Natalia Paprocka a réussi à rédiger un ouvrage systématique et clair, qui comble une lacune dans le domaine de la recherche en didactique de la traduction et qui sera utile surtout pour les enseignants assurant la formation des traducteurs, pas seulement en Pologne.

Jitka Smičeková (Université d'Ostrava)

\* \* \*

BEACCO, J.-C., BOUQUET, S., PORQUIER, R.(2004), *Niveau B2 pour le français, un référentiel*. Paris: Didier (+ CD audio).

Le référentiel *Niveau B2 pour le français* est un ouvrage collectif qui entre dans une action du Conseil de l'Europe destinée à favoriser l'élaboration de référentiels fondés sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer* (Didier, 2001) pour les langues européennes. Le livre commenté constitue le résultat d'une volonté politique, orientée à la promotion du français dans le monde.

L'initiative du projet revient à la délégation générale à la langue française et aux langues de France du Ministère de la Culture et de la Communication. Le référentiel a pu voir le jour grâce à une collaboration étroite, d'une part, entre des experts belges, suisses et français et d'autres, entre divers services de l'Etat : Direction de la Coopération internationale et du Développement Sous-direction du français du Ministère des Affaires étrangères, Direction de l'Enseignement scolaire du Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche et du Ministère de la Francophonie et de la Culture. Ce projet avait l'ambition de s'inscrire dans une plus large perspective, une norme internationale reconnue, en particulier par d'autres pays européens.

Jean-Claude Beacco (professeur à l'Université Paris III, membre du groupe de concepteurs et en même temps conseiller de programme auprès de la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe) et son équipe d'experts ont parfaitement réalisé cette volonté de transposer dans le *Niveau B2 pour le français* les descriptions de compétences et de niveaux du *Cadre européen commun*. Ce référentiel est fondé à la fois sur les connaissances scientifiques disponibles dans le champ de la didactique des langues et cultures, ainsi que dans celui des sciences du langage. *Le Niveau B2 pour le français* est le premier élément d'une série de référentiels qui vont être distribués par niveaux.

Il s'agit des instruments qui ont pour fonction de décrire, sous forme d'inventaires de "mots", des contenus possibles d'enseignement. (p.ex.: 6.5.2., p. 205 *Lieu de travail* : noms - *entreprise, société, administration, établissement, exploitation, (CH) multinationale, département, service, usine, atelier, accueil, secrétariat, bureau, direction, restaurant, cantine, cafétéria, fabrique, entrepôt, chaîne (de montage), ferme, hangar, verbes - travailler, être employé. J'ai été employé chez Peugeot.*). Ils peuvent servir de base à l'élaboration de programmes d'enseignement, en français langue première, seconde ou étrangère, en français langue d'enseignement.

Des référentiels ne visent pas à imposer les mêmes contenus d'enseignements pour toutes les situations éducatives, mais ils peuvent servir à élaborer ceux-ci à partir des mêmes matériaux de base. Les auteurs soulignent que l'objectif recherché n'est pas de normaliser ou d'uniformiser les contenus d'enseignements mais de les rendre compatibles.

Le référentiel *Niveau B2 pour le français* a pour rôle principal de permettre l'élaboration d'outils de pilotage des politiques linguistiques éducatives, de programmes d'enseignement, de certification; compatibles entre eux et réparables mutuellement pour une même langue et entre les langues enseignées en Europe. Il s'agit d'un outil commun pour l'enseignement/apprentissage des langues, destiné aux concepteurs et responsables de programmes de langues, aux responsables de la qualité de l'enseignement des langues comme les inspecteurs, aux formateurs d'enseignants, aux responsables ou concepteurs d'épreuves d'évaluation et de certification, aux auteurs de matériel d'enseignement (méthodes, manuels...) et aux enseignants de langues eux-mêmes. Sans oublier les apprenants indépendants.

L'ouvrage sera suivi de celui consacré au niveau *A1*, il est ensuite prévu de se consacrer sur les niveaux *A2* et *B1* et d'élaborer ultérieurement les niveaux *C1* et *C2*. Les niveaux *C* sont pertinents pour des publics stratégiquement décisifs, comme les enseignants ou les traducteurs et interprètes. Soulignons que les *niveaux* décrivent les compétences visées dans des variétés de langues dites *standards*.

Dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, qui est commun à toutes les langues enseignées, on décrit les contenus d'enseignement en termes de compétences ou d'éléments de compétences et non de formes à maîtriser. L'objectif des référentiels pour les langues nationales et régionales est de transposer les descriptions du *Cadre européen*, établies en termes de compétences et de niveaux de maîtrise, dans une compétence en inventaires de signes linguistiques, ce qui devrait permettre la mise en pratique de ces compétences à un niveau donné.

Le *niveau B2 pour le français* est organisé en dix chapitres. Dans l'introduction les auteurs rappellent que *Le Niveau B2 pour le français* n'est pas une méthode d'enseignement, un guide pédagogique, une grammaire, un dictionnaire, un programme officiel d'enseignement ayant un caractère obligatoire ni un outil d'évaluation ou un référentiel au sens institutionnel du terme. Le premier chapitre présente la structure du *Niveau B2 pour le français*. „Les contenus de B2 sont supposés être maîtrisés dans les activités de réception orale et/ou écrite. Il reviendra à chacun de déterminer plus spécifiquement ce qui doit être maîtrisé dans les activités de production orale ou écrite, en fonction des utilisateurs/apprenants et des situations éducatives“. Le chapitre 2 comporte une description de genres discursifs et le chapitre 3 des inventaires des fonctions discursives de niveau B2. Il envisage la compétence linguistique sous l'aspect de l'action réalisée à l'occasion de la communication verbale (actes de langage). Le chapitre 4 contient l'inventaire des notions générales (4.1. *existence*, 4.2. *quantité*, 4.3. *espace*, 4.4. *temps*, 4.5. *qualités des êtres et des choses*, 4.6. *relations logiques*) et des formes linguistiques correspondantes pour le français, relevant du niveau B2 d'après le *Cadre européen commun de références*. Le chapitre 5 présente le contenu grammatical correspondant au niveau B2. Il ne s'agit pas d'une description grammaticale du français, mais d'un inventaire de structures et de formes. Cet inventaire grammatical n'est pas assujéti à un modèle descriptif ni à une théorie grammaticale et il ne demande donc aucune application didactique particulière ni l'emploi d'un métalangage particulier. Le métalangage utilisé a été retenu dans un but utilitaire : classer le plus simplement possible les informations, en vue de leur exploitation par les utilisateurs. La complémentarité entre les chapitres 5, 4 et 3 est étroite. Les fonctions sont exprimées par des moyens grammaticaux et lexicaux. Les notions générales recourent des notions sémantico-grammaticales et de nombreux renvois d'un chapitre à un autre permettent

soit d'entrer par l'un pour accéder à l'autre, soit d'assembler les informations complémentaires qu'ils fournissent.

Dans le chapitre 6 qui présente l'inventaire des notions spécifiques et des formes linguistiques correspondantes, comme dans le chapitre 4 (notions générales), les notions spécifiques sont classées et hiérarchisées en catégories et sous-catégories notionnelles, à l'intérieur desquelles le lexique s'organise et se distribue. La matière sonore, c'est à dire la matière phonique du langage et de la langue, le système des réalisations aux niveaux segmental et suprasegmental, est présenté dans le chapitre 7, accompagné d'un CD audio.

Le lien est étroit entre ce chapitre et les chapitres 4 et 6, et surtout les chapitres 3 et 5. La maîtrise de la matière orale conditionne la production et la compréhension du lexique (chapitre 4 et 6) mais aussi et surtout des fonctions (chapitre 3), y compris la grammaire (chapitre 5). L'attention est portée aussi sur la diversité des genres de l'oral. Y figurent également des inventaires relatifs à la matière graphique (chapitre 8), aux compétences culturelles (chapitre 9) et aux stratégies d'apprentissage autonome (chapitre 10). L'index alphabétique a pour but de faciliter aux utilisateurs la recherche d'unités lexicales et il ne recense pas les connaissances lexicales qui devraient ou pourraient être acquises ou enseignées au niveau B2. Cet index n'a qu'une fonction de consultation.

*Niveau B2 pour le français* est un instrument de haute importance pour assurer la bonne marche des politiques linguistiques éducatives relatives au français. C'est donc un ouvrage qui, par son utilité pratique, devrait se trouver dans toutes les bibliothèques spécialisées dans le domaine de la linguistique appliquée.

Jitka Smičeková (Université d'Ostrava)

\* \* \*

HOLEŠ, J., KADLEC, J. (2005), *Francouzština v Evropě*. Olomouc: UP.

Le Département des langues romanes de la Faculté des Lettres de l'Université Palacký d'Olomouc a créé en 2000 une nouvelle collection de monographies dans le cadre de laquelle les enseignants et les chercheurs travaillant au Département publient régulièrement les résultats de leurs recherches. Le livre *Francouzština v Evropě*, huitième livre de la collection, préparé par Jan Holeš et Jaromír Kadlec, experts orientés vers l'aménagement linguistique dans les pays francophones et les variétés géographiques de la langue française, est paru en 2005.

Le livre qui renoue avec le travail de Jaromír Kadlec *Francouzština v Kanadě*, paru également en 2005, est divisé en 7 chapitres. Le premier chapitre analyse certaines conceptions typologiques de l'espace francophone (celles de Willy Ball, d'Albert Valdman, de Robert Chaudenson, etc.). Les six autres chapitres décrivent la situation linguistique et les spécificités des variétés de la langue française employées en Europe à l'extérieur de l'hexagone (Belgique, Luxembourg, Suisse, Guernesey et Jersey, Monaco, Val-d'Aoste). Ces chapitres ont une structure unique et sont subdivisés en sous-chapitres consacrés à la situation géographique, à la population, à l'histoire, à la situation et aux particularités linguistiques des variétés de la langue française sur tous les plans linguistiques (phonétique et phonologique, morphologique, syntaxique et lexical). Une bibliographie détaillée clôt chaque chapitre. La structure homogène du texte permet au lecteur de comparer facilement la prononciation, les spécificités morphologiques, syntaxiques ou lexicales de toutes les variétés analysées. Il faut apprécier aussi l'intégration des textes qui illustrent les particularités linguistiques des variétés concernées. Les auteurs prêtent également attention aux autres langues romanes